

**LES PREMIERES ECOLES D ERQUY(suite)**  
**(d'après les délibérés des conseils municipaux d'ERQUY)**

20 Mars 1859 : complément d'instruction sur la donation faite à la commune d'Erquy pour y faire une salle d'asile tenue par les sœurs St Vincent de Paul au lieu d'une école libre.

25 Aout 1859 : une somme est promise par le conseil municipal pour l'achèvement de l'école communale.

2 Février 1860 : les enfants indigents seront admis gratuitement dans la salle d'asile (une maternelle) pour les autres enfants 0,50 Frs seront demandés comme rétribution

10 Mai 1861 : création d'un dossier relatif à la construction d'une salle d'asile et de l'ouvroir (atelier à caractère professionnel ou des personnes bénévoles effectuent des travaux d'aiguille pour des ornements d'église ou au profit d'une œuvre de bienfaisance, d'un hopital ou de nécessiteux.) Chaque jour, ces établissements sont susceptibles de recueillir les enfants des nombreux étrangers qui viennent continuellement se fixer dans la commune.

25 Aout 1861 : la somme allouée aux indigents est désormais donnée par les sœurs St Vincent de Paul et n'entre donc plus dans le budget communal.

8 Février 1863 : une rente est donnée par les époux ROUGET et les demoiselles PASTUREL d'ERQUY (actes notariés) pour la fondation d'un établissement d'école pour filles de la charité St Vincent de Paul.

27 Mai 1864 : proposition d'ouvrir gratuitement jusqu'en 1868 la salle d'asile et l'ouvroir à tous les enfants de la commune désirant fréquenter cet établissement.

17 Novembre 1866 : cela fait Dix ans que Mr Toussaint Barbedienne, entrepreneur à Pléneuf a construit une mairie et deux écoles.

17 Mai 1870 : départ en retraite de l'institutrice. Le conseil municipal émet le vœu que l'instruction des filles soit confiée aux sœurs.

12 Mai 1872 : 1ere demande de bourse et de trousseau par la nommée Louise Marie GOUILLET veuve GAUBERT pour que son fils puisse rentrer à l'école normale. Le conseil municipal (le maire est Mr LE POMMELEC) approuve et appuie la demande auprès du ministère de l'instruction.

14 Mai 1874 : Mr Constant RENAUT se présente au concours d'admission à l'école Polytechnique et demande une bourse et un trousseau au ministère de la guerre. Le conseil municipal appuie sa demande jugeant que : « le prénommé RENAUT est digne de recevoir cette marque d'encouragement. »

18 Mai 1876 ; Le conseil municipal voudrait, à regret, apporter un changement aux statuts de l'établissement des sœurs de St Vincent de Paul dont la fondation a eu pour but de pourvoir à l'instruction gratuite et religieuse des enfants de la commune.

13 Aout 1876 : Mr le Maire déclare vouloir rétablir la rétribution scolaire à l'école des filles qui était jusqu'à présent gratuite, contrairement à l'école des garçons.

Le Conseil Municipal émet le vœu que les deux sections de l'école des filles soient dirigées par des institutrices ayant leur brevet de capacité et non plus par les sœurs de St Vincent de Paul

15 Juillet 1881 : l'attention du Conseil Municipal est appelée pour la création d'une école aux Hôpitaux. Plusieurs membres préféreraient une école à La Couture mais après un vote 12 choisissent les Hôpitaux et 7 la Couture.

1882 ; location d'une salle de classe aux Hôpitaux et d'un logement pour l'institutrice. Monsieur Alain DOBET est instituteur au bourg d'ERQUY.

1 Aout 1882 : délibération pour l'installation des maisons d'école. Le Conseil Municipal a voté pour concourir à la dépense de construction et d'installation des maisons des écoles des hameaux des Hôpitaux et de la Couture et de l'agrandissement de celle du bourg.

21 Novembre 1882 : acquisition d'une parcelle de terrain à la Couture pour 436 Frs (propriété de Mme Jeanne Marie HOUZE épouse HOURDIN pour l'établissement de l'école de la Couture. Le conseil municipal décide que la construction du logement de l'institutrice de l'école du bourg aura lieu dans le jardin voisin de l'école des garçons (actuellement sente du Paradis).

17 Février 1884 : création d'un deuxième poste d'institutrice à l'école du centre en raison d'un grand nombre d'élèves.

17 Aout 1884 ; une commission scolaire est instituée dans chaque commune pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles (composée du Maire, d'un délégué du canton, de l'inspecteur d'académie et d'un tiers des membres du Conseil Municipal).

A l'école de la Couture l'institutrice Melle BELLEU est nommée à Dahouet. Pour la remplacer, le Conseil Municipal souhaite que la place soit confiée à Melle Marie ROUXEL. Elle est d'ERQUY, ses parents sont connus, elle peut loger chez ses parents et elle est apte à occuper le poste.

Le Conseil Municipal préfère cette candidature à Melle BARON , étrangère au pays et institutrice en maison particulière.

Les écoles de la Couture et des Hôpitaux sont, à cette époque, mixtes, contrairement à l'école du bourg.

17 juin 1890 : un préau est construit à l'école des garçons dans le bourg, à la demande de Mr Pasturel, pour le sport.

Mr DOBET fait une proposition à propos de l'école des Hôpitaux : il ferait construire à ses frais et sur un terrain lui appartenant une maison aux prescriptions règlementaires et dont la location se monterait à 175 francs. La municipalité demande une réduction à 150 Euros.

.....// A SUIVRE